

000 - Administration générale

Participation du Département du Bas-Rhin à la démarche OpenDataLocale

Rapport n° CD/2019/042

Service Chef de file :

E5 - Mission appui au pilotage

Service(s) associé(s) :

Résumé :

La loi pour une république Numérique d'octobre 2016 impose l'ouverture des données publiques (c'est à dire "l'Open data") pour toutes les administrations de plus de 50 agents et les collectivités de plus de 3 500 habitants. Le Département est donc pleinement concerné par cette obligation.

Au-delà de cette obligation réglementaire, l'Open data répond à d'autres enjeux qui constituent une réelle opportunité pour le Département, à savoir améliorer le fonctionnement démocratique et offrir un terrain d'innovation fertile sur les territoires. Pour poursuivre ces enjeux, il est proposé d'inscrire le Département dans la démarche « OpenDataLocale », initiée par l'association OpenDataFrance, afin de bénéficier d'un cadre méthodologique et de ressources pour animer une démarche globale, incluant également les agglomérations, les intercommunalités et communes du territoire.

La loi pour une république Numérique d'octobre 2016 impose l'ouverture des données publiques pour toutes les administrations de plus de 50 agents et les collectivités de plus de 3500 habitants. Le Département est donc pleinement concerné par cette obligation.

Au-delà de cette obligation réglementaire, l'Open data répond à d'autres enjeux qui constituent une réelle opportunité pour le Département, notamment concernant les aspects suivants :

- ➔ L'open data entend améliorer le fonctionnement démocratique : citoyens, data journalistes, scientifiques doivent aujourd'hui pouvoir comprendre, analyser et participer pleinement aux politiques publiques des territoires par un accès facilité aux données de gestion,
- ➔ L'ouverture des données permet d'offrir un terrain d'innovation fertile sur les territoires : l'offre de services issue du secteur privé découlant de l'ouverture des données peut générer une valeur ajoutée à moindre coût pour les collectivités. C'est le cas par exemple pour les applications mobiles de transports, de calculs d'itinéraires cyclables, d'accès à un agenda culturel, etc.

La prise en compte de ces enjeux s'inscrit également dans la construction d'une stratégie globale autour des données pour la Collectivité.

Par ailleurs, les collectivités de petite et moyenne taille sont très en retard sur les bonnes pratiques (et sur les obligations qui s'appliquent depuis le 8 octobre 2018) en matière d'open data : seulement 7% des collectivités de moins de 50 000 habitants font de l'open data.

Une étude a également montré que près de 80% des collectivités ayant ouvert leurs données dans les 18 derniers mois l'ont fait dans le cadre d'un accompagnement local proposé par une structure de niveau supérieur (Agglomération, Département, Région ou organismes associés).

Dans ce domaine et à l'instar d'autres secteurs dans lesquels le Département a développé une ingénierie, les services départementaux pourraient également venir en appui aux « collectivités infra » pour l'ouverture de leurs données et partager ainsi les enjeux du Département.

Le Département et ses partenaires publics locaux assumeront ainsi la responsabilité d'organiser le bien commun que représentent les données en s'assurant que ce bien commun soit ouvert, partagé, et mis au service du territoire.

Dans cette perspective, et afin de ne pas obérer le développement d'une telle offre, le Département du Bas-Rhin s'est inscrit à la « saison 2 » du programme d'accompagnement des collectivités locales à l'ouverture des données publiques mis en œuvre par l'association *OpendataFrance*¹ dans le cadre du projet *OpendataLocale*.

Cette offre d'accompagnement est spécifique à chaque territoire mais elle s'appuie sur des méthodes et des ressources capitalisées lors de la phase d'expérimentation (« saison 1 »). Cela se traduit essentiellement par les supports méthodologiques suivants, qui sont à porter par le Département auprès des Communes, Intercommunalités et autres Collectivités :

- sensibilisation des collectivités cibles ;
- formation des collectivités à la mise en œuvre opérationnelle de l'open data ;
- soutien rapproché (coaching) pour les collectivités les plus en difficulté ;
- animation des acteurs du territoire pour la publication et la réutilisation des données.

Afin de concrétiser ces travaux, une première rencontre avec les intercommunalités, les agglomérations et les communes de plus de 3 500 habitants (au nombre de 32 dans le département, hors Eurométropole de Strasbourg) pourrait avoir lieu à l'automne 2019. Cette rencontre permettrait d'établir un état des lieux de l'ouverture des données dans le Bas-Rhin et constituerait un premier temps de sensibilisation des participants tant aux obligations réglementaires qu'aux enjeux que revêt une démarche Open data.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

¹ Créée en 2013, OpenDataFrance a pour objectifs de regrouper et de soutenir les collectivités territoriales françaises dans leur démarche d'ouverture de leurs données. OpenDataFrance favorise toutes initiatives les démarches entreprises pour la promotion de l'open data.

A l'occasion de l'élaboration de la loi République Numérique, et à la demande du Secrétariat d'État au Numérique, OpenDataFrance a fait des recommandations sur les dispositifs d'accompagnement nécessaires pour soutenir les collectivités territoriales dans leur démarche d'ouverture des données publiques.

- d'approuver la participation du Département du Bas-Rhin à la saison 2 du projet Opendatalocale ;
- de lancer une première action de sensibilisation auprès des intercommunalités, agglomérations et communes de plus de 3 500 habitants, hors Eurométropole de Strasbourg, tant aux obligations réglementaires qu'aux enjeux que revêt une démarche Open data.

Strasbourg, le 12/06/19

Le Président,



Frédéric BIERRY